

LA PREDICATION NON VERBALE DU BUAMU (LANGUE GUR/BURKINA FASO)

Roland BICABA

*Université Joseph Ki-Zerbo
robicaba@yahoo.fr*

Résumé

Cet article rend compte des structures de prédication non verbale en buamu. La langue atteste cinq structures de prédication dans lesquelles il n'y a pas de termes reconnaissables comme des mots verbaux. Du point de vue des valeurs prédiquées, on distingue, dans la langue, les prédications de situation, d'existence, de procès, d'identification et de description. Dans les quatre premiers types de construction qui en résultent, les constituants prédicats sont formés par l'association de morphèmes prédicatifs et de constituants nominaux tandis que le constituant prédicat dans la prédication non verbale de description est l'association d'un prédicatif et d'un adverbe. Ainsi, relativement à la prédication verbale, les prédications non verbales sont des prédications nominales ou adverbiales.

Mots-clés : *prédicat, prédication, prédicatif non verbal, verbe.*

Abstract

This article reports on the structures of non-verbal predication in Buamu. The language attests to five predication structures in which there are no terms recognizable as being verbal words. From the point of view of the preached values, one distinguishes, in the language, the predications of situation, existence, process, identification and description. In the first four types of construction that result, the predicate constituents are formed by the association of predicative morphemes and nominal constituents while the predicate constituent in non-verbal description predication is the association of a predicative and an adverb. Thus, in relation to verbal predication, non-verbal predication can be designated as nominal and adverbial.

Keywords : *predicate, predication, non-verbal predicative, verb.*

Introduction

Le buamu est une langue transnationale, dont le domaine s'étend du sud-est du territoire Malien jusque dans la partie sud-ouest du Burkina Faso. La vingtaine de parlers que l'on rencontre sur son aire d'extension peut être répartie, selon R. BICABA (2020, p. 3) en trois grands dialectes : le buamu septentrional, le buamu central et le buamu méridional. Les données linguistiques que nous manipulons proviennent du buamu du centre à travers le parler désigné par ses locuteurs comme étant le « tē », terme qu'ils rajoutent aux pronoms personnels pour former leur forme emphatique. Ce parler se localise dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.

Mot polysémique, la prédication, en linguistique, désigne d'abord une opération permettant la structuration de la relation qui fonde l'énoncé. Selon A. CULIOLI (1990, p. 29) « Lorsqu'un sujet produit un énoncé, cet énoncé et chacune de ses parties constitutives, est situé dans un espace énonciatif muni d'un système de coordonnées subjectives et spatio-temporelles, pris dans un champ de relations inter-sujets [...] ». Dans le même ordre d'idées, D. CREISSELS (1979, p. 59) précise que « La prédication repose de manière générale sur la conception de *relations* entre termes conçus comme entités, relations aptes à être prises en charge par un énonciateur dans le cadre d'un système d'opérations énonciatives ». Selon cet auteur, la prédication est aussi le résultat de cette opération qui fonde l'énoncé. Pour lui, en effet, la proposition est l'unité de prédication. Parmi les termes qui forment la relation prédicative, celui dont la présence nécessaire réalise la formulation d'un propos est le prédicat.

Les structures de prédication peuvent être caractérisées du point de vue de la nature grammaticale du terme prédicat mais aussi du point de vue de leurs valeurs. Ainsi, lorsque le prédicat est de nature verbale ou non verbale, on distingue les prédictions verbales des prédictions non verbales. Dans cet

article, nous nous intéressons aux prédications non verbales du buamu, aussi bien du point de vue de la nature grammaticale des prédicats que de celui de leurs valeurs. Notre hypothèse est que les prédications non-verbales, sont de type adjectivale, nominale et adverbiale et concourent à l'expression de valeur non exprimable au moyen de prédications verbales.

0.1. Cadre méthodologique

Notre méthodologie comprend un aperçu des ouvrages qui traitent de la prédication et, qui ont inspiré plusieurs auteurs de la description des langues africaines. Elle comprend aussi une présentation des données collectées pour constituer le corpus que nous analysons.

En parcourant la façon dont on rend compte de la prédication non verbale dans la description des langues négro-africaines, on s'aperçoit qu'elle pose deux problèmes. Le premier est celui de la délimitation de la nature grammaticale de termes qui entrent dans la constitution des supports de prédicats. En effet, M. HOUIS (1977, p. 56), en postulant l'*énoncé nominal*, ne permet pas d'analyser autrement que comme un nominal, une unité, autre qu'un verbe, impliquée dans la formation d'un constituant prédicat. A ce propos, l'emploi de l'expression *prédication non verbale*, en lieu et place de celle d'*énoncé nominal* par des linguistes comme D. CREISSELS, peut être considéré comme un rejet de cette dernière notion. Du reste, la première notion permet de ne pas préjuger de la nature grammaticale des supports de prédicats dans les structures de prédication dans lesquelles il n'y a pas de termes reconnaissables comme étant des verbes.

Le second problème qui surgit de l'observation des descriptions de la prédication non verbale dans les langues négro-africaines est leur limitation aux valeurs véhiculées par ces structures de prédication. A ce propos, D. CREISSELS (1979,

p.67-68) propose par exemple, à titre d'hypothèse, un inventaire des types de prédication mais uniquement du point de vue des valeurs qu'ils expriment. Eu égard à la grande contribution des deux linguistes ci-avant mentionnés à la description des langues négro-africaines, ils ont été largement suivis par plusieurs linguistes africains. Au demeurant, la prudence observée par les linguistes quant à la classe lexicale à laquelle appartient une unité non verbale, qui forme un prédicat, seule ou en association avec une autre unité, peut être attribuée au niveau de connaissance générale sur les langues négro-africaines, encore très peu décrites.

Le matériau analysé dans cet article provient du buamu « tē », un parler qui se rattache à l'ensemble dialectal central du domaine de la langue. Ce matériau provient de notre base de données constituée à partir de nos travaux académiques antérieurs. Notons que ces données ont été collectées par entretiens directs, essentiellement, auprès d'informateurs natifs au moyen de questionnaires. Pour ce travail nous avons observé uniquement des constructions phrastiques mettant en œuvre les types de prédication.

0.2. Cadre théorique

D'un point de vue théorique, notre réflexion est à situer dans les développements fonctionnaliste et distributionnaliste du structuralisme. Le fonctionnalisme à travers la grammaire fonctionnelle offre le cadre approprié ainsi que les concepts nécessaires à l'analyse des relations prédicatives. La dichotomie entre prédication verbale et prédication non verbale d'une part et la distinction des types de prédication selon la nature grammaticale du terme prédicat est le fait d'une taxonomie et donc du ressort de l'analyse distributionnelle. Dans notre démarche, nous appréhendons les prédications non verbales, non seulement du point de vue des valeurs qu'elles véhiculent mais

aussi en prenant en compte la nature des unités qui entrent dans la constitution des prédicats non verbaux.

Dans les lignes qui suivent, nous faisons un bref aperçu des structures de prédication verbale et celles des prédications non verbales.

1. Aperçu des structures de prédication verbale

Une structure de prédication verbale est celle dans laquelle la position du prédicat est occupée par un constituant verbal. Du point de vue de la façon dont le procès peut se présenter, nous distinguons deux catégories de verbes en buamu : les verbes de processus qui expriment des valeurs dynamiques et les verbes statifs qui expriment des valeurs non dynamiques. Les verbes de processus mettent en œuvre le système de conjugaison dans lequel les constituants verbaux peuvent présenter une structure analytique ou synthétique. Quant aux verbes statifs, ils sont en marge du système de conjugaison et les constituants verbaux y coïncident avec les mots verbaux. Dans les deux cas, le mot verbal est l'unité du constituant verbal qui, comme l'écrit D. CREISSELS (1991, p. 291), « [...] donne lieu à un choix de type lexical ».

Selon les deux catégories de verbes, nous distinguons deux grands types de prédications verbales : les prédications de procès et les prédications de description. Dans la proposition non clivée du buamu, le terme sujet occupe la position initiale de la construction. Celui-ci est suivi du prédicat verbal qui selon sa valence peut faire figurer dans la construction des termes un ou plusieurs compléments. Dans tous les cas, le minimum nécessaire à une prédication verbale est les deux premiers termes. On peut figurer le schème canonique comme suit : $\frac{N}{S} + (NEG)_{-} \frac{V}{P}$.

1.1. Les prédications verbales de procès

Sont ainsi désignées, les structures de prédications verbales dans lesquelles le constituant verbal est un verbe de processus (cf. constituant verbal en a.) ou comporte un segment analysable comme tel (cf. constituant analytique en b).

(1)

- a) vōōhó tò zōōrā “ il a plu aujourd’hui “
//pluie/**tomber**-ACP//
- b) fà jǐzàā jī ì ká hó òrò “ les oiseaux sont en train
de déterrer les semis “
//les /oiseaux /PROG /INACP/**déterrer**/les/ semis//

1.2. Les prédications verbales de description

Dans ce type de structure, le terme prédicat constitue l’expression d’une propriété qu’on attribue à un terme nominal de la construction, dans le cas présent, le sujet. Notons que du fait de leur sémantisme, les verbes statifs sont parfois assimilés à des adjectifs. En buamu, les adjectifs sont des formes nécessairement dérivées, aussi bien de verbes de procès que de verbes statifs.

(2)

- a) ò hān sē “ la femme est belle “
//la /femme/**être belle**//
- b) ò nǎbòèni mū jí fàà “ le porc en question
n’est pas gros “
//le/porc/en question/ NEG /**être gros**//

2. Les prédications non verbales

On peut désigner comme étant une prédication non verbale une construction dans laquelle la fonction prédicative est assumée par un constituant dans lequel il n’y a pas de forme identifiable à un lexème verbal. En buamu, les prédications non verbales sont reconnaissables par la présence des morphèmes à

l'affirmatif, « wī », « lé » et « k̄ā ». Ces unités ne sont pas aptes à fonctionner comme prédicats mais participent à la formation des constituants qui assument cette fonction en s'associant avec des formes autres que des verbes. Il s'agit donc de prédicatifs non verbaux, autrement dit de morphèmes qui contribuent à la formation de constituants non verbaux en fonction de prédicat. Ces prédicatif non verbaux permettent l'expression des valeurs d'existentielle, de situation, de procès, d'identification et de description.

2.1. Les prédications non verbales à valeur de situation

La prédication à valeur de situation est définie par D. CREISSELS (1979, p. 68) comme « une structure de prédication dans laquelle le prédicat représente une situation (spatiale, temporelle ou notionnelle) dans laquelle se trouve engagée une base ». Autrement dit, la prédication de situation consiste à localiser le référent d'une entité dans un lieu, dans le temps ou par rapport à une notion.

En buamu, le terme nominal représentant le lieu, le temps ou la notion forme le prédicat en s'associant au prédicatif non verbal à la valeur de situation « wī » (positif) qui se réalise « míā » (négatif). Notons que cette dernière forme s'analyse comme l'amalgame entre le morphème de négation « jí » et la forme positive « wī » du prédicatif. De même, le terme nominal renvoyant au référent de l'entité que l'on situe est le sujet de la construction.

La situation spatiale en particulier peut être en rapport avec un état d'esprit, exprimer une relation de type possessif ou renvoyer à une co-localisation des référents du terme sujet et de celui du nominal prédicat. Le schème des prédications à valeur de situation s'articule en deux termes ainsi qu'il suit : $\frac{N}{S} +$ (NEG) $_{\frac{PNV-N}{P}}$.

2.1.1. La situation par rapport à l'espace

Elle revient à situer la présence d'un objet, d'un être ou d'une entité quelconque relativement à un lieu. Dans la construction, l'entité située dans l'espace est représentée par le terme sujet tandis qu'un nominal qui réfère à la notion d'espace forme le terme prédicat en s'associant avec le prédicatif non verbal à valeur de situation.

(3)

a) $n\bar{u}m\bar{u}$ $w\bar{i}$ $h\bar{o}$ $l\bar{a}h\bar{o}$ $j\bar{i}$ “ il y a de l'eau dans la jarre ”

//eau /être /la/ jarre /POST//

b) $t\bar{e}n\bar{i}$ $m\bar{i}a$ $h\bar{o}$ $l\bar{o}h\bar{o}$ $j\bar{i}$ “ il ne fait pas froid dans le village ”

//froid/ NEG-être/le/village/ POST//

La situation dans l'espace peut être conçue comme une co-localisation du référent du nominal qui entre dans la formation du prédicat avec celui du terme sujet.

(4)

a) $d\bar{o}b\bar{e}n\bar{i}$ $w\bar{i}$ $l\bar{a}a$ $w\bar{o}$ “ Dieu est avec lui ”

//Dieu/ être/ PREP/ lui//

b) \bar{o} $h\bar{a}n$ $n\bar{a}$ $m\bar{i}a$ $l\bar{a}a$ $b\bar{a}a$ “ cette femme n'est pas avec un homme ”

//la/ femme /cette /NEG-être/PREP/homme//

La situation dans l'espace peut être également conçue comme une relation de possession. Le cas échéant, le référent du nominal qui entre dans la formation du prédicat est présenté comme étant une possession de celui du terme sujet. Autrement dit, le référent du nominal prédicat est situé auprès de celui du sujet, en tant que possédé.

(5)

a) $m\bar{u}a$ $w\bar{i}$ $b\bar{a}$ $c\bar{i}a$ “ ils ont de l'argent ”

//argent/être /ils/ auprès//

b) $n\bar{a}a$ $m\bar{i}a$ \bar{o} $c\bar{i}a$ “ il n'a aucune vache ”

//vache/NEG-être/ il /chez//

2.1.2. La situation par rapport à une notion

Elle consiste à situer la présence du référent d'un nominal par rapport à une notion de type non temporel et de type non spatial. Une telle notion peut renvoyer, en particulier, à un état d'esprit dans lequel ce référent se trouve engagé. Le terme sujet de ce type de prédication est le nominal qui représente le référent dont la présence est située, tandis que le nominal qui renvoie à la situation notionnelle forme le prédicat en s'associant avec le prédicatif non verbal de situation.

(6)

a) b̀à míā tīwḕḕ jī “ ils ne sont pas dans la joie ”

//ils/ NEG-être/ joie/ POST//

b) b̀à wī j́mú jī “ ils sont en deuil ”

//ils/être/deuil/ POST//

2.1.3. La situation par rapport au temps

Il s'agit du repérage, dans le temps, d'une entité représentée dans la construction par le terme sujet. Dans cette construction, le terme prédicat est formé de l'association du prédicatif non verbal de situation et d'un nominal qui exprime l'idée du temps.

(7)

a) wā̀tē wī làà j́r̀ó “ nous, nous sommes à demain ”

//nous/être/PREP/demain//

b) wī míā zṑṑrā “ il n'y a pas de soleil aujourd'hui ”

//soleil/NEG-être/aujourd'hui//

Au regard de ce qui précède, la prédication non verbale de situation peut être précisée, en buamu, comme étant un type de prédication dans lequel le référent du terme nominal entrant dans la constitution du prédicat est une situation spatio-temporelle ou notionnelle dans laquelle est repéré le référent d'un nominal sujet de la construction. Par ailleurs, d'un point de vue grammaticale, il

n'est pas incohérent de désigner ce type de prédications comme étant nominale dans la mesure où les supports de prédicat de ces constructions sont des termes nominaux.

2.2. Les prédications non verbales à valeur existentielle

D. CREISSELS (1979, p. 68) définit la prédication existentielle comme une « structure de prédication dans laquelle le nexus s'analyse en un nominal plus *un présentateur existentiel* qui pose la présence du référent de ce nominal en un lieu non nécessairement spécifié »

En buamu, ce type de prédications s'exprime au moyen du couple « wī/miā ». La prédication existentielle est une forme de prédication de situation dont le terme nominal, entrant dans la formation du prédicat et explicitant une référence spatiale, peut ne pas être spécifié. Celui-ci demeure sous-entendu puisqu'il est le support même du prédicat. Le schème de ce type de prédication peut être figuré comme suit, le nominal entre parenthèses représentant le support du prédicat non apparent :

$$\frac{N}{S} + (\text{NEG})_ - \frac{\text{PNV}-(N)}{P}.$$

(8)

a) tōnó **wī** (zōōrā) “ il y a du travail (aujourd’hui) “

//travail/**être**/(aujourd’hui)//

b) tééní **mīā** (hě) “ il ne fait pas froid (ici) ”

//froid/NEG-**être**/(ici)//

Contrairement à ce que suggèrent les gloses, les termes supports des prédicats sont des nominaux. Aussi, les prédications sont-elles nominales d’un point de vue grammatical.

2.3. Les prédications non verbales de procès

Dans la prédication verbale, lorsque le prédicat est formé par un verbe de procès ou de processus (par opposition à un verbe statif), nous avons affaire à une prédication verbale de procès. Ainsi, nous appelons prédication non verbale de procès, des constructions sémantiquement équivalentes à des prédications verbales de procès mais dont les prédicats ne sont pas des verbes. Tout comme dans la prédication verbale, les termes nominaux de la prédication non verbale de procès sont conçus comme participant à un événement dénoté par le terme prédicat. Il s’agit d’une forme de situation d’un être dans l’exécution d’une activité, présentée sous l’angle de son développement. Dans ces constructions, le terme nominal représentant l’être qui est situé est le terme sujet tandis que le nominal référant à une situation (activité par exemple) forme avec le prédicatif non verbal de situation, le prédicat. De telles constructions présentent le schème suivant : $\frac{N}{S} + (NEG) - \frac{PNV-N}{P}$.

(9)

a) bā nīkíá **wī** wāàní jī “ les anciens sont en réunion “

//les/ anciens/ **être**/ réunion/dans//

b) ò búí **mīā** vūúnà jī “ personne n’est au repos ”

//le/personne/NEG-**être** /repos /dans//

Les prédications non verbales de procès sont également des prédications nominales. Par ailleurs, elles ont précisément la même valeur que le présent progressif du buamu. Le progressif peut, en effet, être paraphrasé par une construction non verbale. Dans de telles constructions, le terme nominal en fonction de prédicat est la forme nominalisée du mot verbale de la prédication verbale correspondante. Dans l'illustration suivante, la phrase a (prédication verbale) est sémantiquement l'équivalente de la phrase b (prédication non verbale).

(10)

– *Prédication verbale de procès*

a) ò **jī** ì **và** “ il est en train de sarcler “
//il/PROG/ INACP/sarcler//

– *Prédication non verbale de procès*

b) ò **wī** **vàró** **jī** “ il est dans le sarclage “
//il/être/sarclage/dans//

2.4. Les prédications non verbales d'identification

La prédication d'identification, selon D. CREISSELS (1979, p. 68), est une « structure de prédication dans laquelle le prédicat constitue une définition se rapportant à une base que cette définition identifie [...] ». En buamu, la prédication d'identification s'exprime au moyen du précatif « lé » qui se réalise « nã » lorsqu'il est précédé du morphème de négation « jí ». Ces morphèmes s'associent à des nominaux pour former les termes prédicats.

Une structure de prédication d'identification peut mettre en jeu deux ou un terme nominal. Dans le premier cas, l'opération d'identification porte sur deux termes nominaux dont on affirme l'égalité ou non des référents : il s'agit d'une identification équative. Autrement dit, le référent du nominal qui entre dans la formation du prédicat est identifié à celui du terme sujet. Ce type de construction présente le schème $\frac{N}{S} + (\text{NEG}) - \frac{\text{PNV}-N}{P}$.

(11)

a) ò kùèrè **lé** jízá “ la poule est un oiseau ”

//la/ poule/**être**/ oiseau//

b) Nàzí jí **nā** háñ-jènī “ Nazi n’est pas un nom de femme ”

//Nàzí /NEG/ **être** /femme-nom//

Dans le second cas, une entité (concrète ou abstraite) est identifiée à une autre sans être explicitement nommée, soit parce qu’elle est connue de l’allocutaire, soit parce que la situation de communication permet de l’identifier. Il s’en suit que l’énoncé correspondant à une telle identification n’a pas de terme sujet, celui-ci restant sous-entendu. Le schème de ce type de prédication peut être figuré comme suit : $\frac{(N)}{(S)} + (NEG)_{-} \frac{PNV-N}{P}$.

(12)

a) **lé** wéè ? “ qui est-ce ? ”

//**être**/ qui ?//

b) jí **nā** nùpùè “ ce n’est personne ? ”

//NEG/ **être**/personne//

c) **lé** jízá “ c’est un oiseau ”

//**être**/oiseau//

2.5. Les prédictions non verbales à valeur de description

Nous désignons comme étant une prédication non verbale de description, une structure de prédication dans laquelle le prédicat exprime une propriété se rapportant au référent d’un terme nominal. En buamu « tē », elle s’exprime au moyen du prédicatif « ká » qui s’associe avec des adverbes "idéophoniques" pour assumer la fonction de prédicat.

Dans la prédication verbale du buamu, le mot verbal peut être suivi d’un adverbe qui traduit une idée.

(13)

a) ò jí ī bíō **jèrèdè** “ il parle lentement ”

//il/PROG/INACP/parler/**lentement**//

b) mù jūmū wā **híní** “ l’eau est très froide “

//l’/eau/être-froide/**très froide**//

L’expression de la prédication non verbale de description consiste à faire figurer à la position du constituant verbal, le prédicatif non verbal « *kā* ». Ce dernier peut se substituer à n’importe quel verbe suivi d’un adverbe. Le schème de telles prédications se présente comme suit : $\frac{N}{S} + (\text{NEG})_ - \frac{\text{PVN_ADV}}{P}$.

(14)

a) ò (jí) **kā jèrèdè** “ il est lent “

//il/(NEG)/**être/lentement**//

b) mù jūmū (jí) **kā híní** “ l’eau est toute froide “

//l’/eau/(NEG)/**être/toute froide**//

Au regard de la nature grammaticale des supports de prédicat dans les prédications non verbales de description, les termes prédicats peuvent être désignés comme étant des prédicats adverbiaux.

Conclusion

Dans ce qui précède, il a été question de rendre compte des structures de prédication non verbale en buamu à travers le parler « *tē* ». Ainsi, du point de vue de leur valeur : des prédications la langue atteste cinq types de prédications non verbales, de situation, d’existence, de procès, d’identification et de description. Dans ces constructions, les supports de prédicats sont des constituants nominaux ou adverbiaux. Aussi, est-il permis de parler de prédications nominale ou adverbiale lorsque l’on veut mettre en avant la nature du support du prédicat dans ce type de constructions. Ce faisant, le buamu n’admet pas de prédication adjectivale. Par ailleurs, les prédications de procès et de description sont les seules valeurs exprimables aussi bien par des constructions verbales que par des constructions non verbales.

Bibliographie

- BICABA ROLAND**, 2020, *Phonologie et morphosyntaxe du buamu (Parler de Onakara)*, Thèse de Doctorat unique, Université Joseph KI- ZERBO.
- CREISSELS DENIS**, 1979, *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble, ELLUG.
- CREISSELS DENIS**, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.
- CULIOLI ANTOINE**, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation (Opération et représentations)* Tome 1, Paris, OPHRYS.
- HOUIS MAURICE**, 1977, « *Plan de description systématique des langues négro-africaines* », Afrique et Langage, n°7, p.5-65.

Liste des abréviations

- ACP : accompli
ADV : adverbe
INACP : inaccompli
N : nominal
NEG : morphème de négation
P : prédicat
PNV : prédicatif non verbal
POST : postposition
PREP : préposition
PROG : progressif
S : sujet
V : verbe